

Commune de QUILLY

2023055

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Date de la convocation : 15/05/2023	Date d'affichage : 15/05/2023
Nombre de membres en exercice : 15	Présents et représentés : 15

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Jean-Michel SYLVESTRE, Marie-Ange OHEIX, Gervais BUGEL, Flavie BIGET, Françoise VERCHERE, Damien VEILLON, Emmanuelle DUCHESNES, Maxence NICOLLET, Coralie CLAVIER, Matthieu ROLLAND, Laurent THEBAUD, Gaëtane LE SAUSSE

Étaient absents et excusés : Sandra VEILLE a donné pouvoir à Gervais BUGEL et David GERAUD a donné pouvoir à Marie-Ange OHEIX.

Monsieur Maxence NICOLLET été élu secrétaire

Objet : Avis sur l'enquête publique-Réalisation d'un projet de méthanisation sur la commune de Saint-Herblain.

Madame le Maire donne lecture de l'arrêté n°2023/ICPE/121 portant sur l'organisation d'une enquête publique concernant la société SARL BIOMETHANE DES BORDS DE LOIRE à Saint-Herblain.

L'arrêté préfectoral en date du 06 mars 2023, a été affiché en mairie durant l'enquête et un avis du conseil municipal est sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de donner un avis réservé compte-tenu des parcelles situées en zones humides et que la commune se trouve sur la nappe phréatique de Campbon.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Fait et délibéré, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDIT.

Le Maire,



Publiée le : 25.05.2023

Valérie GAUTIER

Accusé de réception en préfecture
044-214401390-20230522-202355bis-DE
Date de télétransmission : 25/05/2023
Date de réception préfecture : 25/05/2023